

# Charte de la diversité

Depuis 2006, la Ville d'Annemasse est signataire de la Charte de la Diversité en entreprise. De nombreuses entreprises du territoire, sous l'impulsion de la Ville, ont également rejoint cette initiative.

## Annemasse & la Charte de la Diversité

En décembre 2006, la Ville d'Annemasse a signé la Charte de la Diversité en entreprise. Cette [charte](#) s'articule autour de 6 engagements. Elle a pour objectif de guider les organisations à déployer des actions concrètes et progresser par des pratiques innovantes.

Cette charte est portée par le [Secrétariat général de la Charte de la Diversité en Entreprise](#)  et représentée par Anne DESCHANEL.

Historique 

## Les signataires du territoire

A l'occasion des Forums de l'Emploi et de l'Égalité des Chances qui se déroulent chaque année, de nombreuses entreprises du territoire signent la Charte de la Diversité. Un moment est dédié pour rappeler à chaque entreprise présente ce que cette charte représente mais aussi de féliciter les entreprises et leurs pratiques innovantes en termes de recrutement et de diversité au sein de leur entreprise.



103 entreprises ont signé la charte de la diversité sur le territoire annemassien.

